

Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2020

RESOLUTIONS

RESOLUTION 1

L'assemblée générale, ayant pris connaissance de la proposition de nouveaux statuts, adopte ceux-ci dans leur intégralité, tels que présentés par le conseil d'administration transitoire, sur proposition du Comité paritaire de suivi (majorité des 2/3).

RESOLUTION 2

L'assemblée générale, ayant pris connaissance de la proposition de nouveau règlement intérieur, adopte celui-ci dans son intégralité, tel que présenté par le conseil d'administration transitoire, sur proposition du Comité paritaire de suivi (majorité des 2/3).

RESOLUTION 3

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au conseil d'administration transitoire pour effectuer toutes démarches en vue de faire valider les nouveaux statuts et règlement intérieur par les autorités compétentes et pour procéder aux éventuelles modifications mineures qui seraient demandées par le ministère de l'intérieur ou le Conseil d'Etat, sans avoir à repasser devant l'assemblée générale extraordinaire (majorité simple).

RESOLUTION 4

L'assemblée générale décide de l'application anticipée des nouveaux statuts et règlement intérieur à compter de la prochaine assemblée générale, la préparation de cette assemblée et la définition du corps électoral composant cette assemblée étant eux-mêmes régis par l'application des nouveaux règlements et statuts (majorité simple).

RESOLUTION 5

L'assemblée générale prolonge le mandat du conseil d'administration transitoire jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire à convoquer avant la fin de l'année, avec pour mission de procéder à ladite convocation et à l'organisation de l'élection d'un nouveau conseil d'administration, en application des dispositions des nouveaux statuts et règlement intérieur (majorité simple).

Les nom, prénom, adresse et année de sortie doivent être inscrits **uniquement** au dos de l'enveloppe ou dans le corps du courrier.

Ne rien inscrire sur le bulletin

Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2020

BULLETIN DE VOTE

		POUR	CONTRE	ABSTENTION
RESOLUTION 1	Projet de nouveaux statuts			
RESOLUTION 2	Projet de nouveau règlement intérieur			
RESOLUTION 3	Pouvoirs au CAT pour effectuer les démarches			
RESOLUTION 4	Application anticipée des nouveaux statuts et règlement intérieur			
RESOLUTION 5	Prolongation du mandat du CAT jusqu'à la prochaine AGO			

Ne pas inscrire de nom ni signer le bulletin

Adresser à

Maître Nadège COLOMBIER
Huissier de justice
LIBRE REPONSE 48820
30109 ALES CEDEX